

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nathalie Rousseau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/451d323958baaff74651294b>

Date d'obtention : 2021-11-01 15:30:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès que nous sommes informés d'une telle situation, il est primordiale de rencontrer la victime et les autres personnes impliqués. Rassurer la victime et soutenir tous ces jeunes impliqués. Utiliser la trousse Sexto afin de bien suivre les étapes. Le but est d'agir rapidement afin de minimiser la propagation des images. Confisquer le ou les cellulaires, les déposer dans un sac scellé et identifier au nom de l'élève. Il ne faut jamais regarder les photos, ni accepter qu'un élève nous les transmette par courriel comme preuve. Le PIMS doit être informé de la situation pour récupérer les appareils ayant servis au sexto et les remettre aux personnes concernées. Si la situation est un acte malveillant, nous devons demander l'assistance de la SQ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Rencontrer toutes les personnes impliquées et prendre le temps d'analyser la situation. Évaluer l'incident sans poser de questions, sans jugement, être réconfortant. Il est primordiale d'utiliser la grille d'évaluation Sexto. Elle nous guidera tout au long de l'intervention des étapes à suivre et à ne rien oublier. Il se peut que nous soyons confronté à un acte malveillant, nous devons être vigilant. L'intégrité de chaque personne impliquée est importante, que ce soit au niveau physique et/ou psychologique. Il est aussi important de prendre le temps avec l'instigateur de cette situation. Tous doivent être protégés.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du sextage. C'est délicat dans le sens où nous devons être sans jugement face aux intentions de l'adolescent dans l'incident, il doit être protéger autant que la victime.

Pour la victime il en est tout autant. La délicatesse est de mise. Il n'est pas évident de dénoncer et d'aller chercher de l'aide. Cela demande de l'humilité. On doit accueillir cette personne dans la dénonciation et sans jugement sur la raison du sextage de ces images.

La bienveillance est le mot clé, selon moi, tout au long de cette intervention.